

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les Mairies de Limoges, St Priest sous Aix, Ayen, Malemort sur Corrèze, Saint Junien, la Communauté de communes de Guéret St Vaury, la DDT de la Creuse, l'EPEFPA de Brive-Voutezac, l'EPEFPA de Haute-Corrèze.

Bulletin disponible sur le site : <http://www.limousin.synagri.com/> (Rubrique : Nos publications > Conseils de saison), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> (Rubrique : Publications) et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

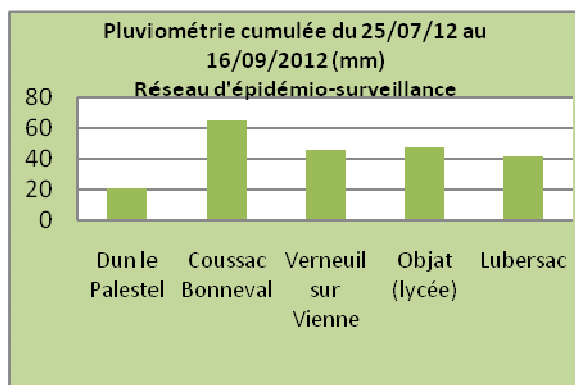
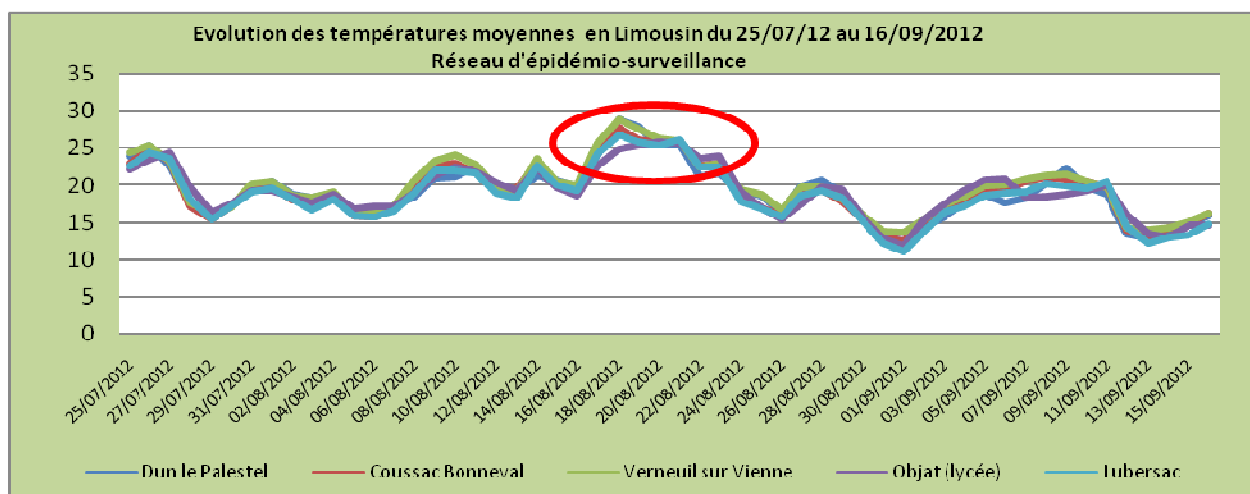
Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



SOMMAIRE

METEO	P.1	ARBUSTES D'ORNEMENTS, PLANTES A MASSIFS, PLANTES SOUS SERRE.....	P.7
FEUILLUS CONIFERES	P.2	Thrips	P.7
Processionnaires du pin.....	P.2	Rouille	P.8
Mineuses du marronnier.....	P.3	FOCUS AMBROISIE.....	P.8
Tigre du platane	P.4		
Tenthrède limace.....	P.4		
Oïdium du platane.....	P.5		
Cercosporiose du tilleul.....	P.5		
Black rot du marronnier	P.6		
Maladies des tâches noires	P.6		

METEO



Les conditions météo de cet été ont été irrégulières.

On remarque une période de forte chaleur sur l'ensemble de la région Limousin durant la deuxième quinzaine du mois d'août. Les températures maximales ont avoisinées les 40°C.

La pluviométrie cumulée à chaque station est nettement inférieure à l'année dernière particulièrement à Dun le Palestel (80 mm en 2011 et 20 mm en 2012)

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Zone Non Agricole N°4 – 25/09/2012- Page 1 sur 11

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2012 N°4, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Joël SOURSAC
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENT FILIERE ET REDACTEUR DU BULLETIN :

Sophie ANRIGO
FREDON LIMOUSIN
13 rue Auguste Comte
CS 92092 87070 Limoges
anrigo.fredon@gmail.com
05 55 04 64 54

FEUILLUS - CONIFERES

Ravageurs

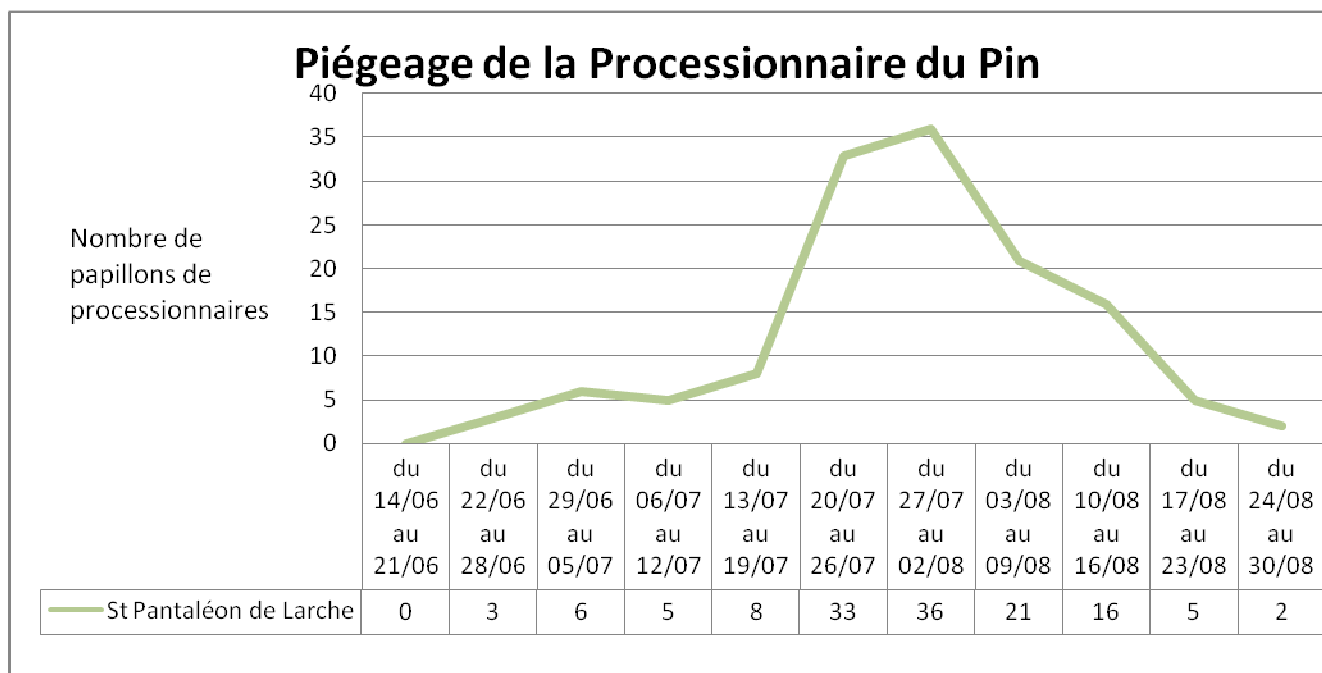
Nom français : Processionnaires du Pin

Nom latin : *ThaumetopoeaPityocampa*

Nuisibilité : ++

Végétal touché : Pin

- **Éléments de biologie :** Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°1 du 04/04/ 2012 disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>
Le vol des adultes, papillons nocturnes, est maintenant terminé. Le piégeage des papillons mâles prend fin après deux mois et demi d'observation.
- **Observations du réseau :** Résultat du piégeage effectué à St Pantaléon de Larche (19). Le pic de vol a été observé du 20 juillet au 3 août



- **Évaluation du risque :** A ce stade, de nombreux mâles ont été piégés. Peu de femelles ont pu s'accoupler. Le cycle de développement de la processionnaire est donc diminué et les risques pour l'arbre et les hommes sont amoindries.
Afin d'évaluer le risque pour l'année à venir, repérer les pontes sur les aiguilles du pin. Elles forment un manchon d'environ 5 cm de long qui peut contenir entre 70 et 220 œufs.

Photo : Manchon de ponte de processionnaire du pin

Mesures prophylactiques : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°3 du 24/07/20 12 (disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>) présentant les systèmes de régulation des populations de processionnaire du pin aux différents stades du cycle de développement de l'animal.

Nom français : Mineuse du Marronnier	Nom latin : <i>Camerariaohridella</i>
Nuisibilité : ++	Végétal touché : Marronnier

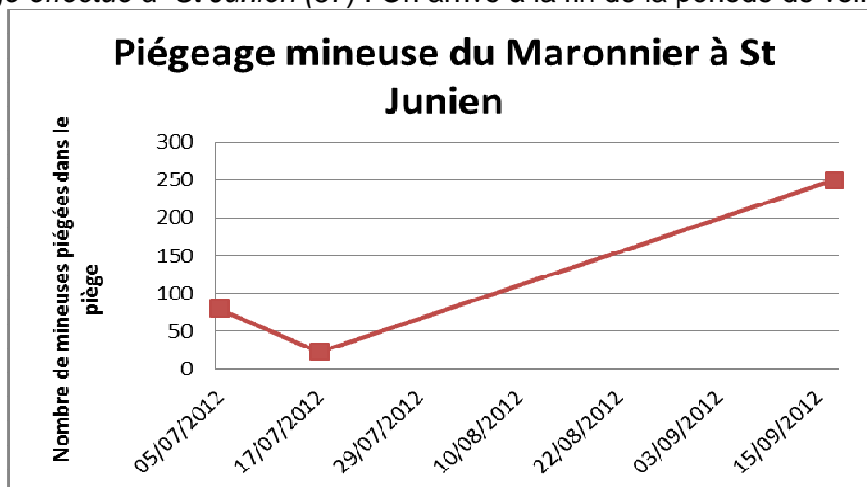


Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°3 du 24/07/2012 disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

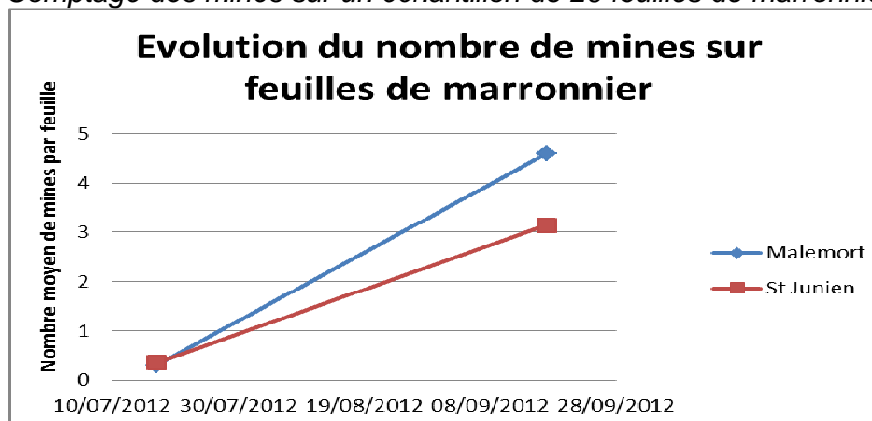
Photo : Mineuse du marronnier
(beaumontsnatureenville.wordpress.com)

Observations du réseau :

- *Piégeage effectué à St Junien (87) : On arrive à la fin de la période de vol.*



- *Comptage des mines sur un échantillon de 20 feuilles de marronnier*



Présence importante et en augmentation sur les deux sites suivis à St Junien (87) et Malemort sur Corrèze (19) par rapport aux comptages du mois de juillet.

- Evaluation du risque : A cette époque de l'année, on observe la troisième et dernière génération de mineuses. Cette attaque est la plus forte de l'année. En effet, il est estimé que la population est multipliée par 10 à chaque génération. Malgré les dégâts importants, la mineuse du marronnier a un faible impact sur la vigueur des marronniers et ne semble pas mettre en danger leur vie en milieu urbain.
- Mesures prophylactiques : Ramasser et éliminer les feuilles. L'insecte hiverne dans les feuilles tombées au sol et ne peut survivre en dehors de son abri foliaire. Un ramassage minutieux des feuilles sous l'arbre, ainsi que dans les zones arbustives et buissons à proximité des marronniers, peut conduire à l'élimination de la mineuse sur le site pendant l'hiver et limiter les dégâts la saison suivante.

Nom français : Tigre du platane	Nom latin : <i>Corythuchaciliata</i>
Nuisibilité : ++	Végétal touché : Platane

- **Éléments de biologie** : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°1 du 04/04/2012 disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>



- **Observations du réseau** : De nombreux tigres ont été dénombrés à Malemort (19) ainsi qu'à Tulle (19) et Corrèze (19). A Ayen (19), seulement quelques tigres ont été observés. Une stratégie de lutte a été mise en place, qui consiste en une utilisation combinée de deux auxiliaires nématodes entomopathogènes (qui parasitent l'insecte) du genre *Steinernema* et de l'insecte prédateur indigène *Chrysoperla lucasina* à des doses spécifiques. Au vu des attaques importantes en Limousin et de la faible pression des tigres à Ayen (habituellement fortement touché), la lutte biologique a été efficace.

Photo : Feuille de platane dépigmentée en quasi-totalité par les tigres (FREDON Limousin)

- **Évaluation du risque** : Le seuil de nuisibilité (= 20% de la surface foliaire dépigmentée) est atteint pour Tulle, Corrèze et Malemort. Les dégâts peuvent entraîner un affaiblissement des sujets jeunes, ce qui n'est pas le cas sur les sites suivis. Cependant, ces arbres taillés régulièrement sont à surveiller de près, car de ce fait ils sont fragilisés et plus sensibles. De plus, cet insecte est souvent associé à deux champignons pathogènes très dangereux, dont il peut éventuellement être vecteur :
 - le chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata*) : organisme réglementé de lutte obligatoire
 - l'antrachnose du platane (*Apiognomonia venata*)
- **Mesures prophylactiques** : Un élagage raisonné diminuera la présence de tigre. La lutte biologique a montré son efficacité face à ces invasions.

Nom français : Tenthrède limace	Nom latin : <i>Caliroasp</i>
Nuisibilité : +	Végétal touché : Érable



- **Éléments de biologie** : La Tenthrède limace est un insecte de l'ordre des hyménoptères. Les larves « décapent » les feuilles en se nourrissant de l'épiderme de la face inférieure. Les feuilles atteintes brunissent ou blanchissent. La larve a un aspect visqueux, gélatineux. Elle est de couleur brun-jaunâtre avec la tête brun-noire. Il y a plusieurs générations sur l'année, jusqu'à trois par an. La première apparaît durant le mois de mai.

Photo : Dégâts de tenthrèdes limaces sur feuilles d'érable (FREDON Limousin)

- **Observations du réseau** : Présence de Tenthrède limace détectée sur érable à Corrèze (19) avec une fréquence de 30% et une intensité moyenne.
- **Évaluation du risque** : Le feuillage est souvent très endommagé, il ne subsiste qu'une dentelle de nervures, ce qui rend les arbres d'ornement inesthétiques. En cas d'attaque grave, les feuilles tombent prématurément, affectant la croissance des arbres pour l'année suivante. A cette période de l'année, le risque de défoliation est écarté, il faudra cependant surveiller la croissance des arbres l'année prochaine.
- **Mesures prophylactiques** : Prélever et détruire les feuilles infestées. Il est également possible de disposer autour du tronc un piège (carton ondulé ou piège englué) qui permet de recueillir et de détruire les larves lors de la migration vers le sol, avant la nymphose. Le nombre d'adultes et de pontes ultérieurs sont ainsi réduits.

Maladies

Nom français : Oïdium du platane	Nom latin : <i>Microsphaera platani</i>
Nuisibilité : ++	Végétal touché : Platane



Photo : Oïdium sur feuille de platane (FREDON Limousin)

- **Éléments de biologie** : Ce champignon ascomycète provoque la formation de taches blanches farineuses, qui s'étendent et se multiplient pour constituer un feutrage blanc recouvrant la totalité de la feuille, qui se recroqueville.
Il s'agit d'un oïdium spécifique du platane favorisé par la chaleur et le stress hydrique du mois d'août. Cette maladie souvent combinée à la présence de tigres du platane donne un aspect grisâtre aux arbres dont l'esthétique est fortement dépréciée.

- **Observations du réseau** : Détection d'oïdium sur platane à Tulle (19) avec une intensité forte et une fréquence moyenne, ainsi qu'à Corrèze (19) avec une intensité et une fréquence moyenne.
- **Évaluation du risque** : L'oïdium attaque plus spécialement les sujets taillés, les pousses et les jeunes feuilles, ce qui explique sa présence à Tulle et Corrèze (arbres régulièrement élagués dans un parc et un camping). Les rejets au pied des platanes sont également souvent infectés. Les températures élevées du mois d'août ont contribué à la progression du champignon qui a été observé sur de nombreux autres végétaux (érable, arbre à perruque, asters..etc). L'oïdium contribue à affaiblir l'arbre, mais n'est pas de nature à le mettre en danger.
- **Mesures prophylactiques** : Supprimer les parties oïdiées.

Nom français : Cercosporiose du tilleul	Nom latin : <i>Cercosporamicrosora</i>
Nuisibilité : ++	Végétal touché : Tilleul

- **Éléments de biologie** : maladie fongique foliaire dont l'agent pathogène est un champignon ascomycète. Celui-ci provoque des taches foliaires noires à centre gris sur les feuilles des arbres. Des petits chancre sont également visibles sur les jeunes rameaux.
L'infection par la cercosporiose se fait par des spores qui germent à la surface des feuilles par temps chaud et humide. Les filaments mycéliens issus de ces spores pénètrent par les stomates des feuilles. Les premières petites taches de nécrose dues à l'infection apparaissent après quelques jours.
- **Observations du réseau** : La présence de cercosporiose est remarquée à St Priest sous Aixe (87) où les 5 tilleuls témoins sont atteints avec une intensité moyenne, ainsi qu'à Tulle avec une fréquence de 50% et une intensité faible. A St Priest sous Aixe, les feuilles chutent prématurément (probablement lié à la combinaison du facteur sécheresse et fongique)
- **Évaluation du risque** : Les périodes chaudes du mois d'août ont favorisée la progression de la maladie. En cas de forte attaque, une défoliation de l'arbre peut être observée. Cependant on arrive en fin de saison, la propagation est terminée, le risque est actuellement très faible pour les tilleuls.
- **Mesures prophylactiques** : Taillez les rameaux cancrés et éliminez les feuilles atteintes lors de leur chute.

Nom français : Black rot

Nom latin : *Guignardaaesculi*

Nuisibilité : ++

Végétal touché : Marronnier



- **Eléments de biologie :** Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°3 du 24/07/2012 disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>
- **Observations du réseau :** Présence de Black rot signalée sur les deux sites de St Junien (87) et Malemort (19). Dans les deux cas la totalité des marronniers suivis sont atteints avec une intensité moyenne de 1 à 1.05 (environ 10% de la feuille est touchée). Des observations ponctuelles à Pompadour (19) ont également révélée une présence importante de Black rot.

Photo : Black rot sur feuilles de marronnier. (Plantifolia.com)

- **Evaluation du risque.** Il faut être vigilant aux périodes pluvieuses à venir qui pourraient favoriser la propagation du champignon. Les marronniers sont tous atteints et les intensités de Black rot sont importantes.
- **Mesures prophylactiques :** Eviter l'émondage et désinfecter les outils de taille, ramasser et brûler les feuilles mortes, déverser de l'eau chaude (80°C) au pied de l'arbre à l'automne pour détruire tous germes encore présents. Couper les rejets à la base du tronc et le feuillage proche du sol.

Nom français : Maladie des tâches noires de l'érable

Nom latin : *Rhytismaacerinum*

Nuisibilité : ++

Végétal touché : Erable



Eléments de biologie : Ce champignon ascomycètes est à l'origine de tâches noires bordées d'un liseré jaune sur le limbe de la feuille. Les tâches sont visibles sur les deux faces mais possèdent plus de relief sur la face supérieure.

Les champignons passent l'hiver sur les feuilles infectées tombées au sol. Au printemps, les spores qui se forment sur les feuilles au sol sont transportées vers les nouvelles feuilles en développement, par le vent et les éclaboussures d'eau de pluie. C'est ainsi que le cycle d'infection se poursuit d'une année à l'autre.

Le climat propice au développement de cette maladie est l'alternance de chaleur et d'humidité de juin à octobre.

Photo : Maladie des tâches noires de l'érable (FREDON Limousin)

- **Observations du réseau :** Détection de la maladie des tâches noires sur érable à Ayen (19) et Corrèze (19) avec une fréquence et une intensité moyenne sur les deux sites.
- **Evaluation du risque :** Une infection sévère peut provoquer une perturbation de la photosynthèse suivie d'une chute prématurée du feuillage et d'une perte de croissance de l'arbre. Cependant, les dommages sont surtout d'ordre esthétique; ils mettent rarement la vie des arbres en danger.
- **Mesures prophylactiques :** Ramasser et brûler les feuilles infectées tombées au sol afin de prévenir de nouvelles contaminations.

AUTRES MALADIES ET RAVAGEURS OBSERVES PAR LE RESEAU D'OBSERVATEURS SUR FEUILLUS ET CONIFERES

- Pucerons adultes et momifiés du Tilleul à *St Junien*(87), intensité et fréquence moyenne
- Acariens sur Erables à Corrèze (19), intensité et fréquence faible
- Tordeuses sur Frênes à Corrèze (19) ; fréquence moyenne et intensité faible
- Punaises sur Aulne à Corrèze (19) ; fréquence faible et intensité forte.
- Acarien sur Tilleul à Malemort (19) ; fréquence et intensité moyenne
- Phytote du Tilleul à Tulle (19), fréquence et intensité faible

ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE

Ravageurs

Nom français : Thrips	Nom latin : <i>Frankliniella nigropilosus</i>
Nuisibilité : ++	Végétaux touchés : Chrysanthèmes



- **Éléments de biologie** : L'adulte mesure 1mm de long, de couleur jaune pâle, il possède des ailes longues de couleur gris perle. La femelle pond entre 2 et 10 œufs par jour. Le passage de l'œuf à l'adulte prend environ 19 jours à 20°C et seulement 13 jours à 25°C. La larve passe par deux stades larvaires au cours desquels elle se nourrit et se développe sur les feuilles et les fleurs. On peut compter jusqu'à 15 générations par an.

Photo: Thrips (aurelien.gourmelen.perso.sfr.fr)

- **Observations du réseau** : Des thrips ont été observés sur chrysanthèmes potées et chrysanthèmes cascade, en production en extérieur à Limoges. Premières apparitions de thrips le 14 août avec 100% des pieds de chrysanthèmes atteints et une intensité faible. Des lâchers d'auxiliaires sont effectués depuis le mois de juillet et vont se poursuivre jusqu'au mois de septembre. Cependant, jusqu'au dernier relevé datant du 12 septembre, des thrips sont toujours observés sur les chrysanthèmes en extérieur avec des intensités et fréquences stables.



- **Seuil de nuisibilité** : Présence de 3 individus par plant ou 5% de la surface foliaire décolorée.
- **Évaluation du risque** : Avec les périodes de forte chaleur du mois d'août, le cycle de développement des thrips s'est accéléré. Le seuil de nuisibilité n'est cependant pas atteint, la lutte biologique doit être poursuivie pour ne pas dépasser le seuil de nuisibilité pour la période de la Toussaint. Avec une baisse des températures à venir, la maîtrise des populations de thrips devrait s'opérer prochainement.

Photo : Dommages causés par l'alimentation des thrips sur une feuille de chrysanthème
(<http://www.omafr.gov.on.ca>)

- **Mesures prophylactiques** : Evacuer les plantes infestées en fin de culture et procéder à des observations sur les plantes sensibles à proximité (lantana, fuschia, gerbera, géranium...)

Maladies

Nom français : Rouille	Nom latin : <i>Puccinia sp.</i>
Nuisibilité : +	Végétaux touchés : Chrysanthèmes

- **Éléments de biologie :** Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°3 du 24/07 /2012 disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/>
- **Observations du réseau :** Présence de rouille sur chrysanthèmes cascade en extérieur à Limoges jusqu'à début août. Depuis mi-août la maladie a été régulée en raison du temps sec.
- **Évaluation du risque :** Il faut être vigilant avec les pluies automnales à venir. La survie du végétal est rarement menacée. La présence de rouille altère la fonction photosynthétique des feuilles qui peuvent finir par tomber, la plante est ainsi affaiblie et son aspect devient peu esthétique. Une plante fortement touchée n'est plus commercialisable.
- **Mesures prophylactiques :** Couper les feuilles atteintes et les brûler. Limiter les arrosages.

FOCUS SUR L'AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE



L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante originaire d'Amérique du Nord, arrivée en France (région Rhône-Alpes) au XIVème siècle dans un lot de graines de fourrage. Elle est en forte progression depuis son point d'introduction.

- **Les généralités sur cette plante**

L'ambrosie est unanimement reconnue comme un problème sanitaire, environnemental, agricole et d'aménagement du territoire. Son pollen est très allergisant et responsable de diverses pathologies chez les sujets sensibles, essentiellement de type respiratoire (rhinite, trachéite), parfois cutané (urticaire). Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. On estime que 6 à 12 % de la population exposée est potentiellement allergique au pollen de l'ambrosie.

Cette plante envahit surtout les plaines et les régions de basse altitude où elle colonise divers types de terrains : sols nus, bords des routes et des chemins de fer, bords de cours d'eau, gravières, zones de cultures agricoles, terrains vacants, chantiers de construction... les terres remaniées lui sont favorables. Peu de sols lui résistent, leur texture et leur composition n'ont pas d'impact sur son développement. Elle pousse très vite et présente une grande tolérance aux stress (sécheresse, salinité...) et une capacité à croître en plein été, dans des conditions relativement sèches, lorsque d'autres plantes herbacées ont déjà fleuri et fructifié. Elle est plus abondante dans les milieux agricoles.

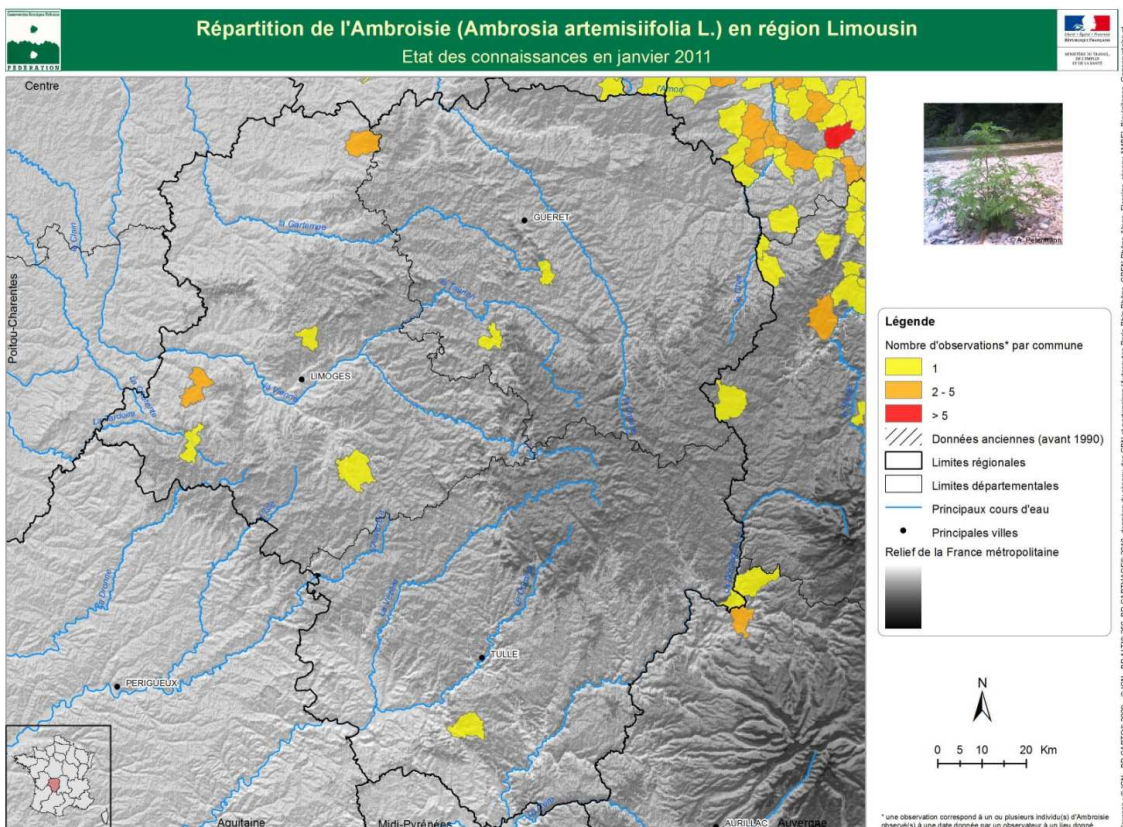
- **Une plante facile à reconnaître**

L'ambrosie se caractérise par son port de petit buisson et ses feuilles très découpées. Les feuilles sont minces et opposées, de teinte vert franc sur les deux faces et à nervure blanchâtre. Sa taille est très variable, mais elle est le plus souvent comprise entre 20 et 80 cm au moment de l'apparition des fleurs. La plante présente une bonne capacité d'adaptation.

Source documentaire : http://www.ambrosie.info/docs/ambrosia_fra.pdf

- **La répartition de l'ambrosie à feuille d'armoise en France**

Le ministère de la santé a dressé la 1ère cartographie de la présence d'ambrosie en France pour l'année 2011, à consulter en suivant ce lien : <http://www.parlementaires-ambrosie.fr/cartographie-de-l-ambrosie/3/>.



• **Lutter en amont contre l'ambroisie, en priorité avant la floraison fin juillet**

Si le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne, il convient de mener une lutte en amont, avant la floraison, et sur le long terme, car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe. Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits dès leur détection. L'ambroisie étant une plante pionnière, afin d'éviter son installation dans les espaces verts, il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche mais les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que le paillage ou des copeaux de bois...).

Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de route, zone de chantier...), la destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambroisie ou par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

Les zones privilégiées par les observations de terrain pour les signalements sont les jardins privés, les bords de routes et de voies ferrées, les cultures de tournesol, de maïs et de soja, les chaumes de blé, les zones de construction, les lisières de champs et de forêts, les berges des rivières, les terrains vagues, les pelouses, les zones environnantes les entrepôts de graines et de fourrages, les moulins à huile et les usines de transformation de céréales ainsi que les industries spécialisées dans les fourrages. En cas de découverte au delà du stade floraison, la destruction des plants d'ambroisie est à pratiquer avant la chute des graines sur le sol : l'action est efficace jusqu'en octobre / novembre pour éviter la production de plants toujours plus nombreux l'année suivante. Vous trouverez toutes les informations sur l'ambroisie sur le site de l'Observatoire de l'ambroisie :

<http://www.ambroisie.info/pages/observatoire.htm>

**PROCHAIN BULLETIN :
FIN OCTOBRE 2012**



Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.